



## CEREALES :

Le retour du soleil et les températures douces sont favorables à l'activité des pucerons ! Le climat continue d'être propice à l'activité des limaces.  
Posez des pièges et observez vos parcelles afin d'évaluer le risque « ravageurs ».

## COLZA :

Larves d'altises : observations stables mais avec peu d'impact.

# CEREALES

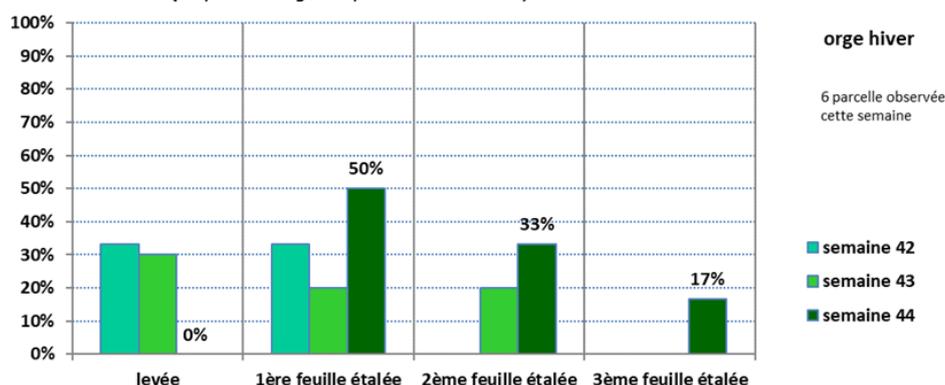
Blé et Orge d'hiver : 17 parcelles de blé et 6 parcelles d'orge d'hiver sont enregistrées sous Vigicultures soit au total 23 parcelles.

Cette semaine pour les parcelles de blé :

- 6 parcelles sont au stade « 2 feuilles étalées » pour des semis du 03 au 07 octobre ;
- 4 parcelles sont au stade levée à une feuille, pour des semis entre le 15 et le 16 octobre ;
- 4 parcelles en prélevée, pour des semis après le 20 octobre.

Au niveau des orges d'hiver, 1 parcelle est au stade « 3 feuilles » pour un semis du 03/10 avec Kws Delis dans l'Oise, 2 parcelles sont au stade « 2 feuilles étalées » pour des semis le 07/10 et le 08/10, et 3 autres parcelles à une feuille étalée, pour des semis entre le 11/10 et le 15/10.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



## RAVAGEURS

**LIMACES : présence souvent signalée !** Le climat actuel est favorable à leur activité – soyez vigilants et aller observer vos parcelles !



Cette semaine, des dégâts de limaces sont observés à hauteur de 1 à 10% des plantes attaquées dans 4 parcelles de blé en précédent colza et 1 parcelle d'orge d'hiver.

Sous 2 pièges relevés en parcelle (semis du 05/10 dans la Somme et non semée dans l'Oise), en précédent colza, des limaces ont été piégées :

- ☞ 4 limaces noires adultes / m<sup>2</sup> ;
- ☞ 1 limace grise adulte + 5 jeunes / m<sup>2</sup>.

**Les situations les plus exposées sont :** les sols argileux et motteux, les sols creux, les situations de non-travail du sol ou de travail simplifié avec présence de résidus et en précédent colza.

Afin d'évaluer le risque, les piégeages se réalisent dès l'interculture et se poursuivent après le semis. Il est recommandé de mettre en place un suivi par piégeage au moins 3 semaines avant le semis et de poursuivre les observations jusqu'à la fin du stade sensible (3-4 feuilles de la céréale).



**Limace grise (F. COULOMIES CA59/62)**

Rappel du protocole : cf BSV n° 36

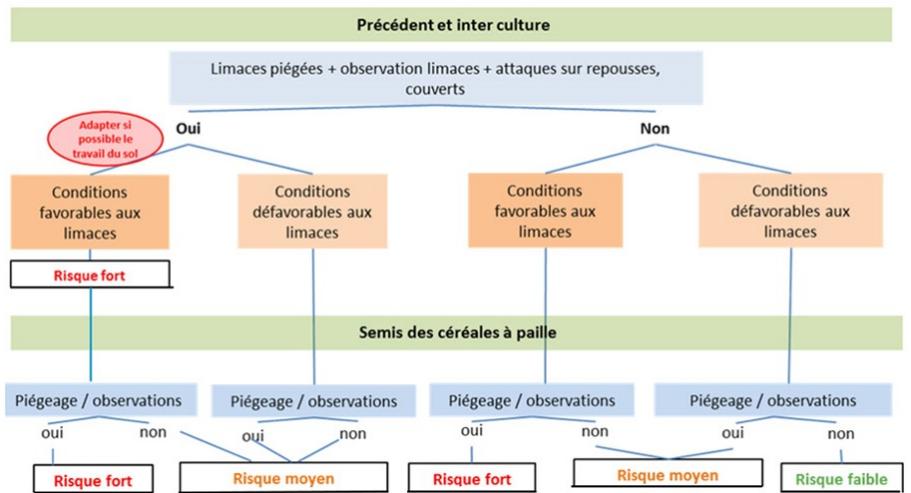
**Lutte préventive pour se protéger des attaques de limaces :**

Pour les parcelles à risques qui ne sont pas encore semées, un déchaumage peut réduire partiellement les populations de limaces en détruisant les repousses et les nouvelles adventices qui sont sources de nourriture, tout en maintenant la surface du sol sèche. Une préparation fine du sol, en brisant les mottes, limite les habitats des limaces. Le labour, quant à lui, enfouit les limaces en profondeur, retardant ainsi leur attaque sur la culture.

**Règles de décision de la protection des céréales à paille contre les limaces (projet CASDAR RESOLIM)**

**Avant le semis :** le risque est fort si des limaces sont piégées/observées, si des attaques sur repousses sont visibles dans le précédent ou l'interculture et si les conditions climatiques sont favorables à leur activité.

**Après le semis :** le risque est fort si des limaces sont piégées/observées et si les conditions climatiques étaient favorables à leur activité avant le semis.



**PUCERONS ET CICADELLES: posez des pièges et aller observer vos parcelles !**

**Puceron *Rhopalosiphum padi***

Le retour des conditions ensoleillées, les températures douces favorisent l'activité des pucerons. La présence de pucerons « ailés » et « aptères » est souvent signalée sur les parcelles de céréales.



Le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.



**ORGE D'HIVER : puceron *Rhopalosiphum padi* ailé (A.SALEZ)**

**Seuils indicatifs de risque :** 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.

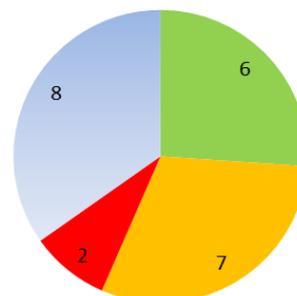
Cette semaine, des pucerons sont observés dans 9 parcelles de céréales (5 de blé et 4 d'orge d'hiver) avec 1 à 47% des pieds porteurs sur l'ensemble de la région.

2 parcelles ont atteint le seuil indicatif de risque :

- ☞ Garfield semis du 07/10 dans l'Oise avec 47% des pieds porteurs au stade « 2 feuilles » ;
- ☞ KWS Delis semis du 15/10 dans le Pas de Calais avec 40% des pieds touchés au stade « 1 feuille ».

3 plaques engluées ont été relevées sur deux parcelles de blé : 2 et 5 individus piégés, respectivement dans le département du Pas de Calais et de l'Oise. 11 individus ont été piégés sur une parcelle d'orge dans l'Oise.

Pucerons vecteurs BYDV sur plante\_%



seuil : 10

- absence
- seuil non atteint
- seuil dépassé
- non renseigné

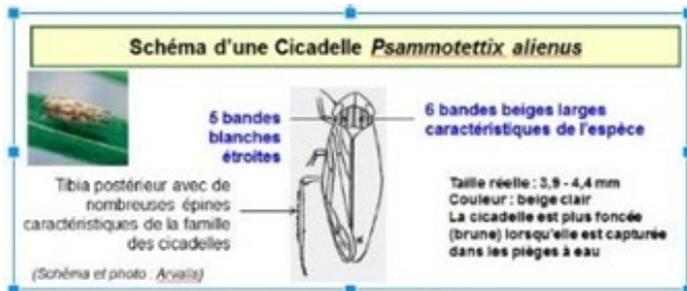
## Cicadelles *Psammotettix alienus*

Cette semaine sur 7 plaques engluées relevées en parcelles de blé : aucune cicadelle *Psammotettix alienus* n'a été piégée.



**Seuils indicatifs de risque** : devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.

On distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».



Cicadelle *Psammotettix alienus*  
(C. GAZET CA59/62 ; archive 2020)

Rappel du protocole du suivi des vols de pucerons et de cicadelles : cf BSV n°36

## COLZA

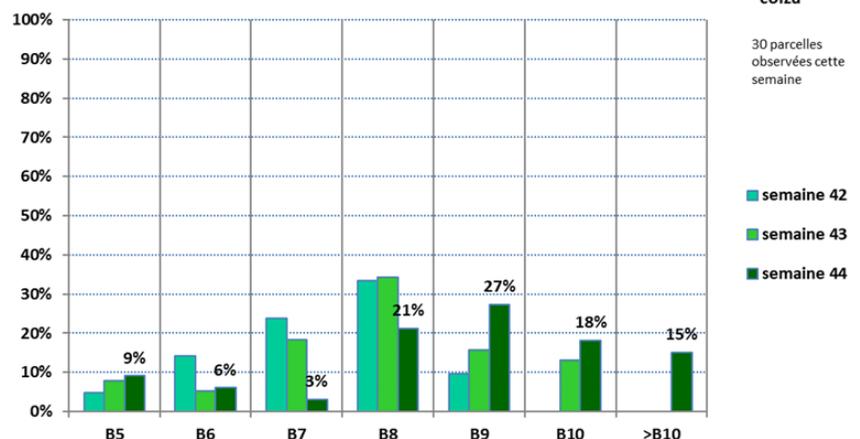
### Stades :

33 parcelles sont renseignées cette semaine.

Les stades progressent mais restent étalés. Ils se répartissent comme suit :

- ⇒ 15 % sont à des stades entre 5 et 6 feuilles ;
- ⇒ 51 % sont à des stades entre 7 à 9 feuilles ;
- ⇒ 33 % bien avancés sont aux stades 10 feuilles et plus.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Plus aucune parcelle n'est aux stades sensibles aux dégâts de limaces et aux altises adultes.

15 % des parcelles sont sensibles aux pucerons verts.

Toutes les parcelles sont aux stades sensibles aux larves d'altise.

### LARVES D ALTISES: observations stables mais avec peu d'impact.

6 parcelles dans les stades plus avancés (8 à 10 feuilles) montrent la présence de **larves d'altises** dans les pétioles sur 2 à 50% des plantes, et 3 méthodes berlèse sur les 5 réalisées notent en moyenne 0,3 larve par plante.

**La présence des premières larves dans des plantes développées et en croissance ne sont pas préjudiciable à la culture.**



Larve d'altise dans un pétiole.  
(N.Latraye -Terres Inovia)

## Evaluation du risque lié aux larves d'altises

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de : **la pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à **réaliser les premiers Berlèse dès maintenant**.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

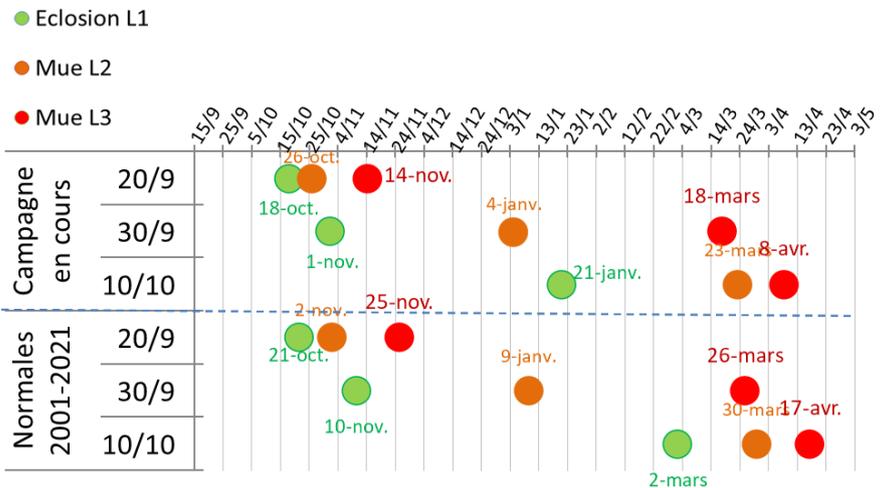
Pour distinguer les larves d'altises des autres larves présentes, voir les BSV précédents.

Le modèle ci-contre présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes pour la station météo d'Estrées-Mons (80)

Suite au début de vol du 20 septembre, les premières larves sont arrivées le 18 octobre, et les premières L2 peuvent être observées depuis le 26 octobre.

Pour le pic de vol, observé autour du 30 septembre, les premières larves devraient être observées à partir du 1<sup>er</sup> novembre.

**Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.**



## AUTRES RAVAGEURS :

Des altises adultes sont encore piégées dans 16 parcelles avec 1 à 33 individus. **Les parcelles étant toutes au moins au stade 4 feuilles, la fin du risque est atteinte.**

Une attaque de **noctuelle** est signalée dans une parcelle ; tout comme quelques dégâts de **mouche du chou** sont observés dans une parcelle.

Des **charançons du bourgeon terminal** sont piégés dans 9 parcelles avec 1 à 36 individus. Ce ravageur a rarement montré de nuisibilité dans notre région, à surveiller dans le sud de l'Aisne.

Des **puçerons verts** sont toujours observés dans 2 parcelles, mais l'avancée des stade limite fortement leur impact sur la culture.

## MALADIES :

Des macules de **phoma** sont observés dans 11 parcelles. La résistance variétale est le seul moyen de lutte sur cette maladie.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.  
 Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.  
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alène, N. Latrave - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.  
 Bétail : O. Ley, Y. Debeurvaix, F. Courteaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.  
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alène, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Despres, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Fizecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wgoce, NORIA, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERIA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovco, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesil, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bill, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratael, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).  
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

